M-430

Motion de MM. Roman Juon, Michel Ducret et Mme Nicole Valiquer Grecuccio: «Une buvette de la piscine des Vernets digne du bâtiment qui l'abrite».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 11 mai 2004)

MOTION

Considérant:

– que la piscine des Vernets est un bâtiment public présentant un intérêt architectural certain;

– que la buvette du café-restaurant de celle-ci est devenue au fil des ans une véritable verrue qui en dépare l'entrée principale à côté de laquelle elle est située;

– qu'il en va de même pour l'aménagement de la terrasse extérieure,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire effectuer une étude de réaménagement de la buvette et de la terrasse de la piscine des Vernets par un ou des spécialistes qualifiés, visant à créer des espaces à la fois accueillants et chaleureux respectant la rigueur de l'architecture d'origine du bâtiment.